

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210412-C__74_04_2021-DE

C- 74-04-2021

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 02 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ET D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX USÉES DE LA COMMUNE DE PRAHECQ

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Sébastien MATHIEU à Cathy Corinne GIRARDIN, Nicolas ROBIN à François GUYON.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021

ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ET D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX USÉES DE LA COMMUNE DE PRAHECQ

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La station d'épuration de Prahecq de type boues activées présente une capacité de 3 500 équivalent-habitants (EH). La charge organique moyenne collectée avoisine les 1 750 EH soit environ 50 % de sa capacité. La charge hydraulique moyenne est de l'ordre de 600 m³/j. Les maximums sont enregistrés pour des débits de l'ordre de 1 800 m³/j. La charge reçue est 47 % du temps supérieure à la capacité nominale de la station (571 m³/j).

Une étude diagnostique a été produite en 2005, cependant aucune étude n'a été réalisée après la mise en service de la nouvelle station d'épuration en juillet 2011.

Ainsi :

- Au regard de l'urbanisation de la commune ;
- Afin de réduire la charge hydraulique sur la station d'épuration ;
- En application de l'article 12 de l'arrêté du 21 juillet 2015 sollicitant un diagnostic du système d'assainissement suivant une fréquence n'excédant pas 10 ans ;

Il est proposé la réalisation d'une étude diagnostique du système d'assainissement de Prahecq.

Cette dernière a pour objet :

- De définir et prioriser l'ensemble des travaux nécessaires à l'obtention d'un bon état de ce patrimoine et la réduction des eaux claires parasites ;
- D'effectuer une modélisation des réseaux d'assainissement ;
- De justifier les investissements de mise à niveau (station d'épuration et le cas échéant réseaux) auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Cette étude sera composée de 5 phases :

- Phase 1 : acquisition des données ;
- Phase 2 : campagne de mesures ;
- Phase 3 : localisation précise des anomalies ;
- Phase 4 : analyse du fonctionnement du réseau – modélisation ;
- Phase 5 : schéma directeur de l'assainissement.

Cette étude est susceptible de se voir attribuer des aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental.

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210412-C__74_04_2021-DE

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le dossier de demande de subvention ;
- Sollicite auprès du Directeur de l'Agence de l'Eau et du Président du Conseil Départemental des aides financières aux taux le plus élevé possible.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué